

FRONERI FRANCE SAS EXTREME rappelle EXTREME Mini Vanille et Caramel (8x60ml), et 8 EXTREME Mini Cookies et Pecan



- Noms des modèles ou références concernés : EXTREME Mini Vanille et Caramel (8x60ml), et 8 EXTREME Mini Cookies et Pecan
- Marque : EXTREME ®
- Lot voir liste des produits en pièce jointe
- Conditionnements : EXTREME Mini Vanille et Caramel (8x60ml), et 8 EXTREME Mini Cookies et Pecan
- Date début/fin de commercialisation : du 30/10/2019 au 16/08/2021
- Température de conservation : Produit à conserver au congélateur
- Informations complémentaires : EXTREME Mini Vanille et Caramel (8x60ml), et 8 EXTREME Mini Cookies et Pecan
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : AUCHAN,BAUD REGION, CARREFOUR,CASINO,CORA REGION,DIVERS CLIENTS CORSE,EURELEC,EXPORT TG,INTERMARCHE,MATCH FRANCE REGION,SCHIEVER, SYSTEME U REGION

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : La société Froneri procède au rappel de certains lots de produits, suite à la découverte d'oxyde d'éthylène, au-delà de la limite réglementaire, dans des gommes gélifiantes entrant dans la composition
- Risques encourus par le consommateur : Autres contaminants chimiques
- Description complémentaire du risque : Présence d'un taux d'oxyde d'éthylène supérieur aux limites maximales réglementaires dans une matière première entrant dans la composition.

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.

REOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : samedi 16 octobre 2021

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : Pour toute questions vous pouvez contacter ce n° de téléphone dédié : 09.74.36.15.77

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre